Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal du Nord	Aval E14 d'Epénancourt	Canal	14-15	59,692	59,9	Epénancourt

Date et durée des travaux :

Les travaux seront réalisés en septembre 2025.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
2743	2024-CDN-PK 59,800	non	non	non	Inertes

Prélèvements réalisés le 25/01/2024.

Localisation globale de la zone de travaux



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	x
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	x
	◦ Rural	x
	◦ Industriel	
	◦ Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRAR56	SOMME CANALISEE DE L'ECLUSE N° 18 LESDINS AVAL A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DU NORD	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2027	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Pas de station à proximité des travaux.
La FDPPMA80 et l'AFB80 ont également transmis en 2017 une idée du peuplement des canaux : il pourrait s'agir d'un peuplement typique de seconde catégorie piscicole (contexte cyprinicole). Les espèces principales seraient l'anguille, le gardon et la perche commune, et les espèces secondaires seraient la bouvière, la brème, le chevesne et le rotengle.

Type de berges :

Palplanches avec couronnement béton

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

La Somme Canalisée n'est pas concernée par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.
Bien que des communications puissent avoir lieu entre la Somme rivière et le canal, ce dernier est a priori trop peu végétalisé pour la reproduction du brochet (communication FDAAPPMA80, 2017). Il est difficile de savoir pour la reproduction de la bouvière sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont E14 d'Epénancourt	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Oui	FR2212007 - Etangs et marais du bassin de la Somme
		ZNIEFF 2 *(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Oui	220320034 - HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE
		ZNIEFF 1 *(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Oui	220005026 - MARAIS DE LA HAUTE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE VOYENNES ET CLÉRY-SUR-SOMME
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Oui	pe02 - ETANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Oui	FR7200047 - Marais Et Tourbières Des Vallées De La Somme Et De L'Avre
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Non	
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	non	
		Site classé	non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

L'anguille et la bouvière pourraient être présentes.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont E14 d'Epénancourt	Peu probable	Possible	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence probable d'espèces de poissons protégées et/ou menacées. Le site est également inclus dans 5 zones d'intérêt écologique (ZNIEFF, Natura 2000, ZICO, Ramsar).

La ZNIEFF de haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fansommes et Abbeville est une grande vallée tourbeuse alcaline unique en Europe, qui comprend un éventail d'habitats aquatiques, amphibies et hygrophiles à mésohygrophiles, la plupart d'intérêt exceptionnel pour la Picardie. Elle constitue une limite pour de nombreuses plantes thermophiles qu'on ne retrouve quasiment plus au nord. La ZNIEFF de la haute vallée de la Somme entre Voyennes et Cléry-sur-Somme est touché par le vieillissement quasi-généralisé du fond de vallée conduisant à la fermeture du paysage, essentiellement composé de tremblants, de roselières et de forêts alluviales. La vallée, pour les deux ZNIEFF, constitue un corridor fluviatile favorable aux flux migratoires de multiples espèces végétales et animales et présente un intérêt exceptionnel pour l'accueil d'oiseaux nicheurs rares et le passage des espèces migratrices.

Le site Ramsar des vallées de la Somme et de l'Avre est un des plus vastes complexes tourbeux alcalins du nord-ouest de l'Europe. Ce vaste bio corridor est alimenté par la nappe phréatique de la craie et celle des alluvions grossières de fond de vallée. Plusieurs plantes menacées de disparition sont présentes. L'intérêt faunistique exceptionnel de ce site réside dans son avifaune (dont locustelle luscinioïden menacée), son ichtyofaune (dont l'anguille, menacée) et son entomofaune.

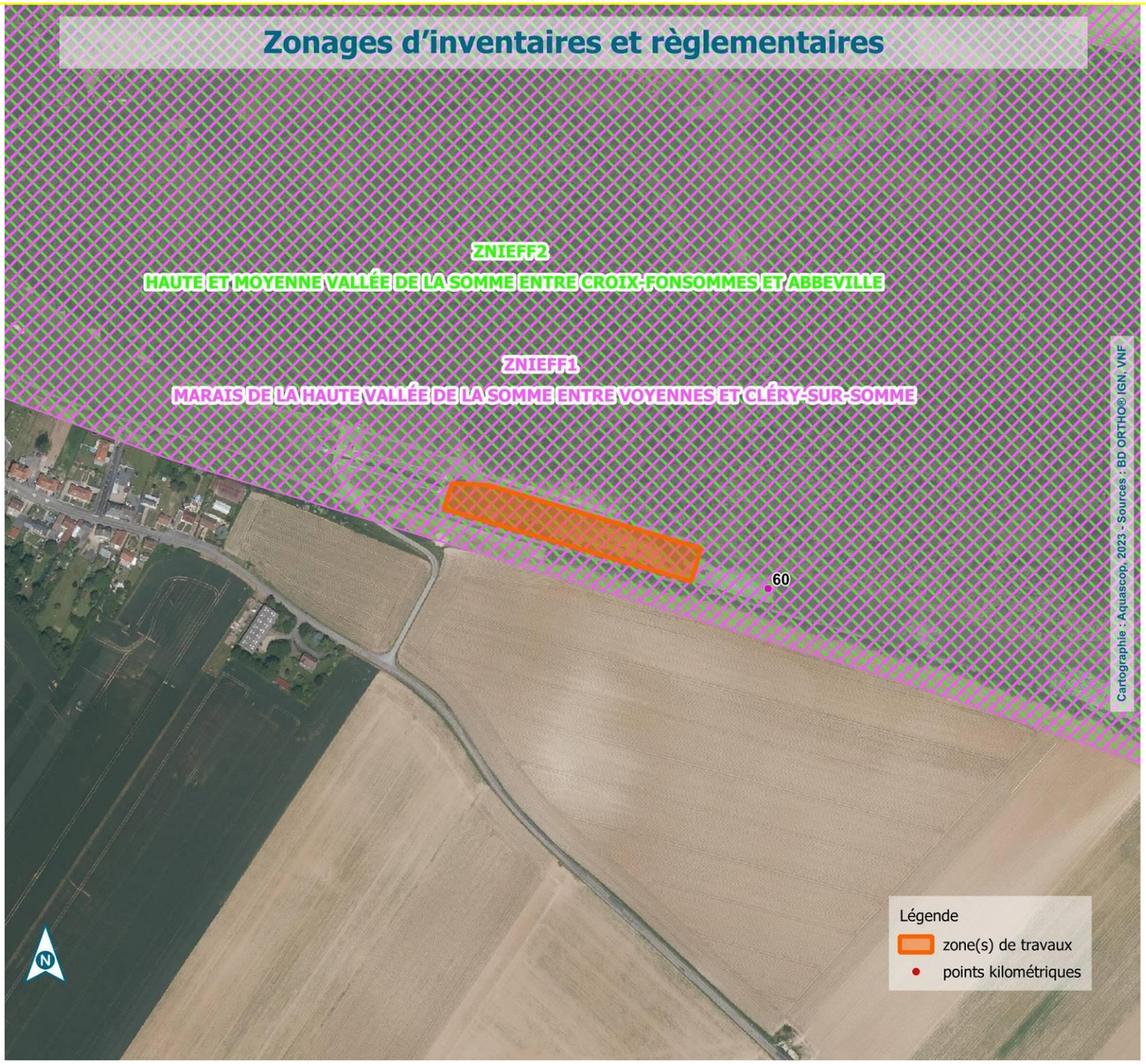
Le site N2000 (ZPS) du bassin de la Somme est une zone de méandres avec un vaste réseau d'habitats aquatiques (tremblants, roselières, saulaies et aulnaies, bétulaies sur tourbe) au rôle de corridor fluviatile migratoire. L'intérêt faunistique réside dans une avifaune paludicole nicheuse et plusieurs autres espèces d'oiseaux menacés au niveau national. La ZICO est utilisé comme halte migratoire, site d'hivernage et site de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot, mars à mai pour la vandoise.

Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

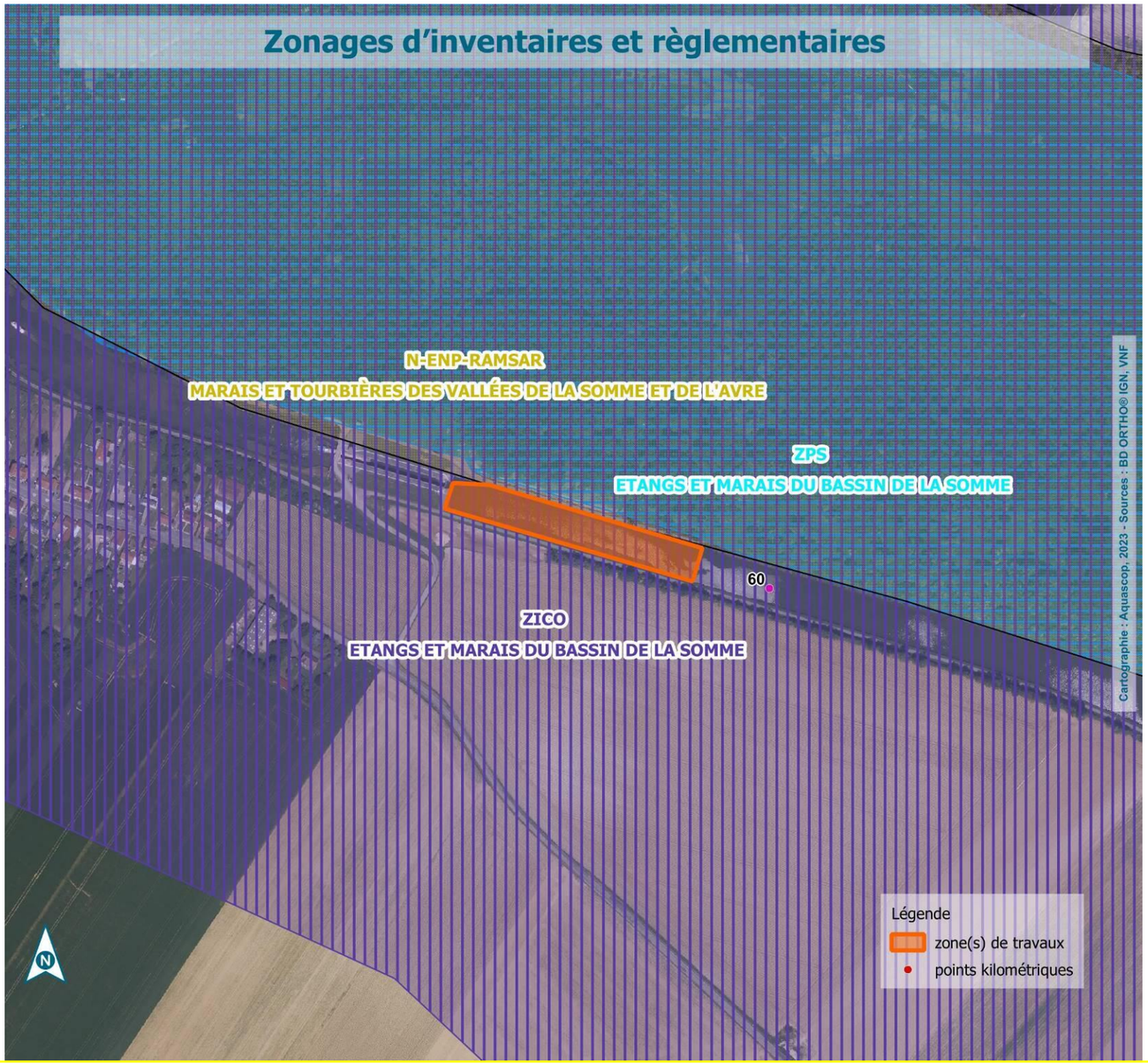
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L ou 70 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

	Volumes : (en m^3)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Comblement de carrières	2743
- Comblement de ballastière	
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	

Localisation du site : Site de Chevincourt (CDES)

Volume : 2743 m3

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal du Nord	Aval RD écluse 17 de Sermaize	Canal	Ecluse 17 de Sermaize Haudival	84,7	84,7	Sermaize Haudival

Date et durée des travaux :

Les travaux seront réalisés en septembre 2025.

Techniques employées pour le dragage :

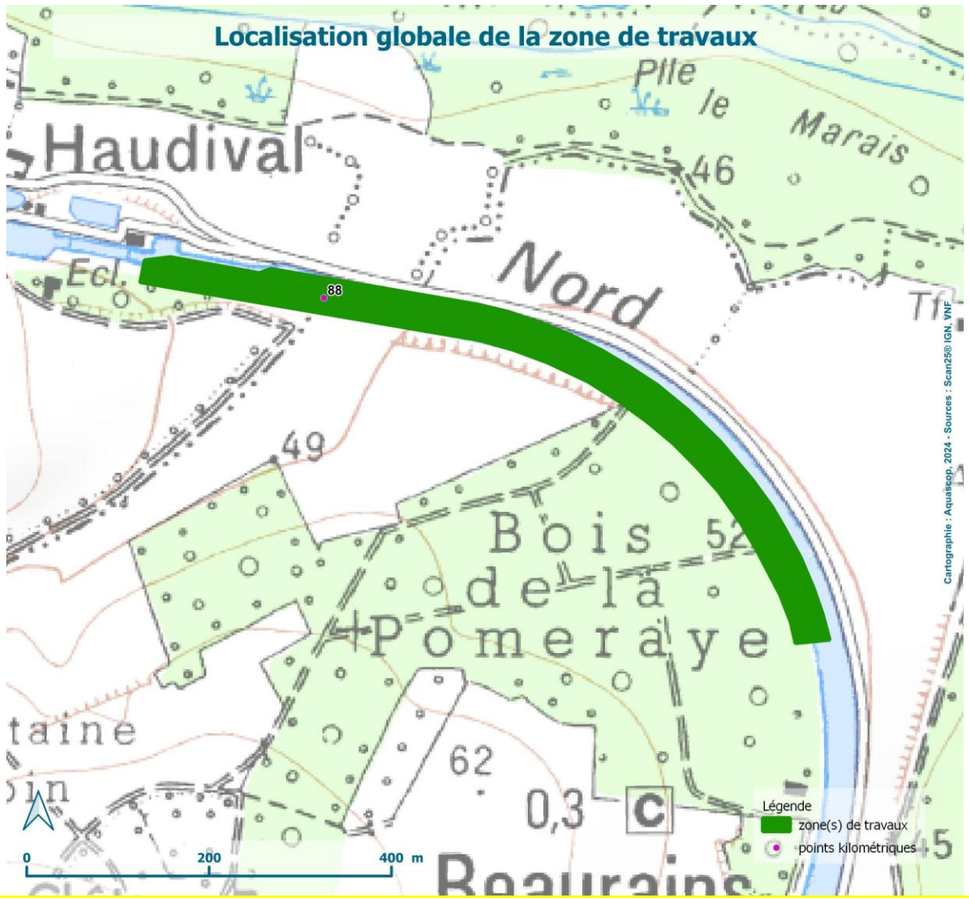
Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

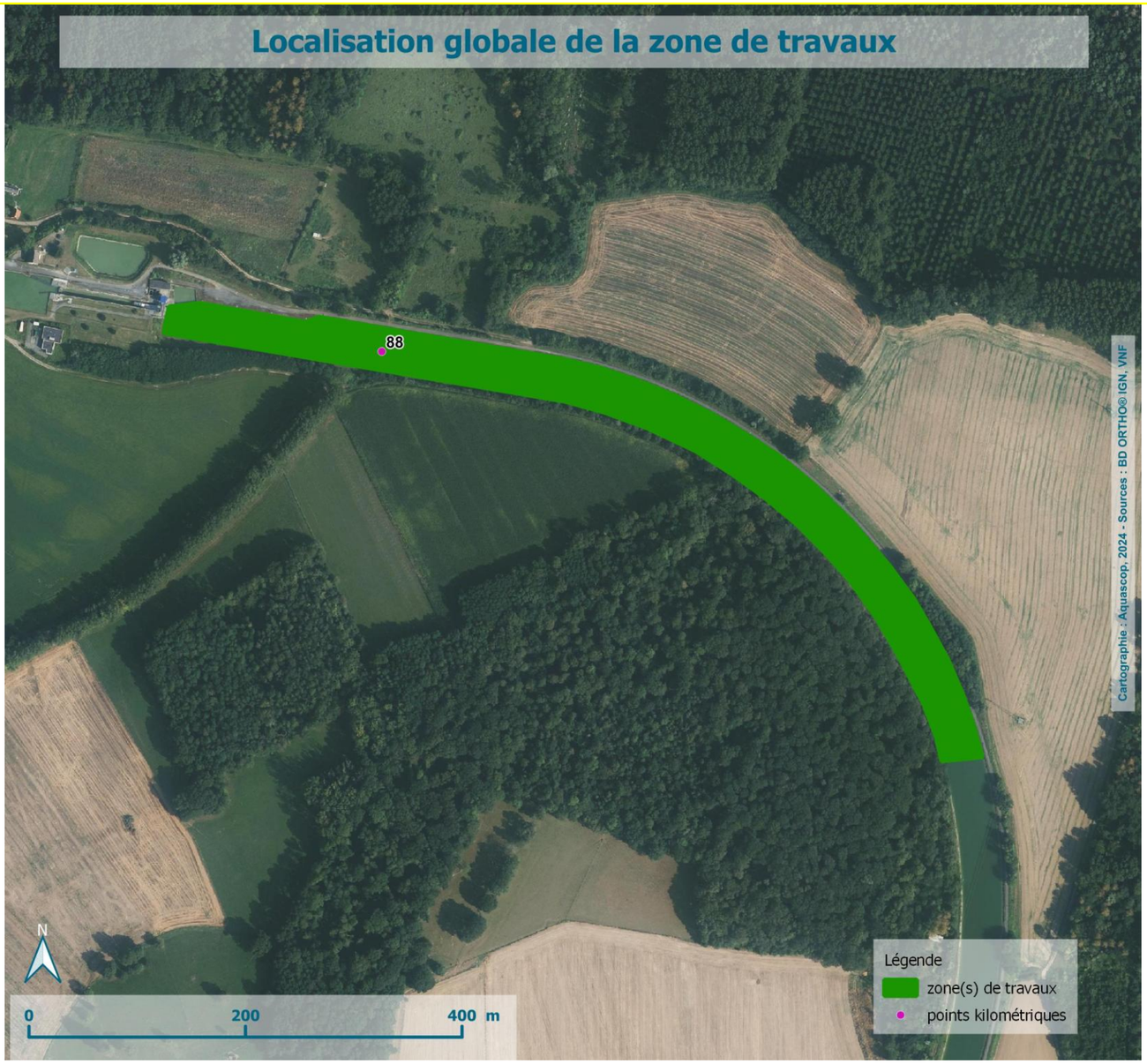
Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1083	2023-CDN-PK 88.000	non	non	non	Non inertes

Prélèvements réalisés le 14/03/2023.

Localisation globale de la zone de travaux



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	x
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	
	◦ Rural	x
	◦ Industriel	
	◦ Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X

PPRI du bassin versant de la Verse - L'aval proche de l'écluse est soumis à des risques faible et moyen (zones vertes) de débordement par ruissellement.

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : X

(1) Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain différentiels (PPRMt) de Sermaize, (2) Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain différentiels de Beaurains les Noyon - Le secteur est exposé aux aléas retrait-gonflement d'argile, l'exposition va de faible à moyenne (zone bleue 2 de Sermaize) et de faible à forte (zone les Beaurains-lès-Noyon).

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR512	canal du Nord - Bassin SN	Eaux superficielles Artificielle	Bon état	Bon potentiel en 2015	inconnu	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Pas de données sur le Canal du Nord à proximité de la zone des travaux.

Type de berges :

Pan incliné pour les deux rives, enrobé bitumineux

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le Canal du Nord n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatif aux frayères.
Pas de données disponibles.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Aval RD écluse 17 de Sermaize	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Non	
		ZNIEFF 2 *(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Non	
		ZNIEFF 1 *(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Non	
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Non	
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Non	
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Non	
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	non	
		Site classé	non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Pas de données disponibles.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

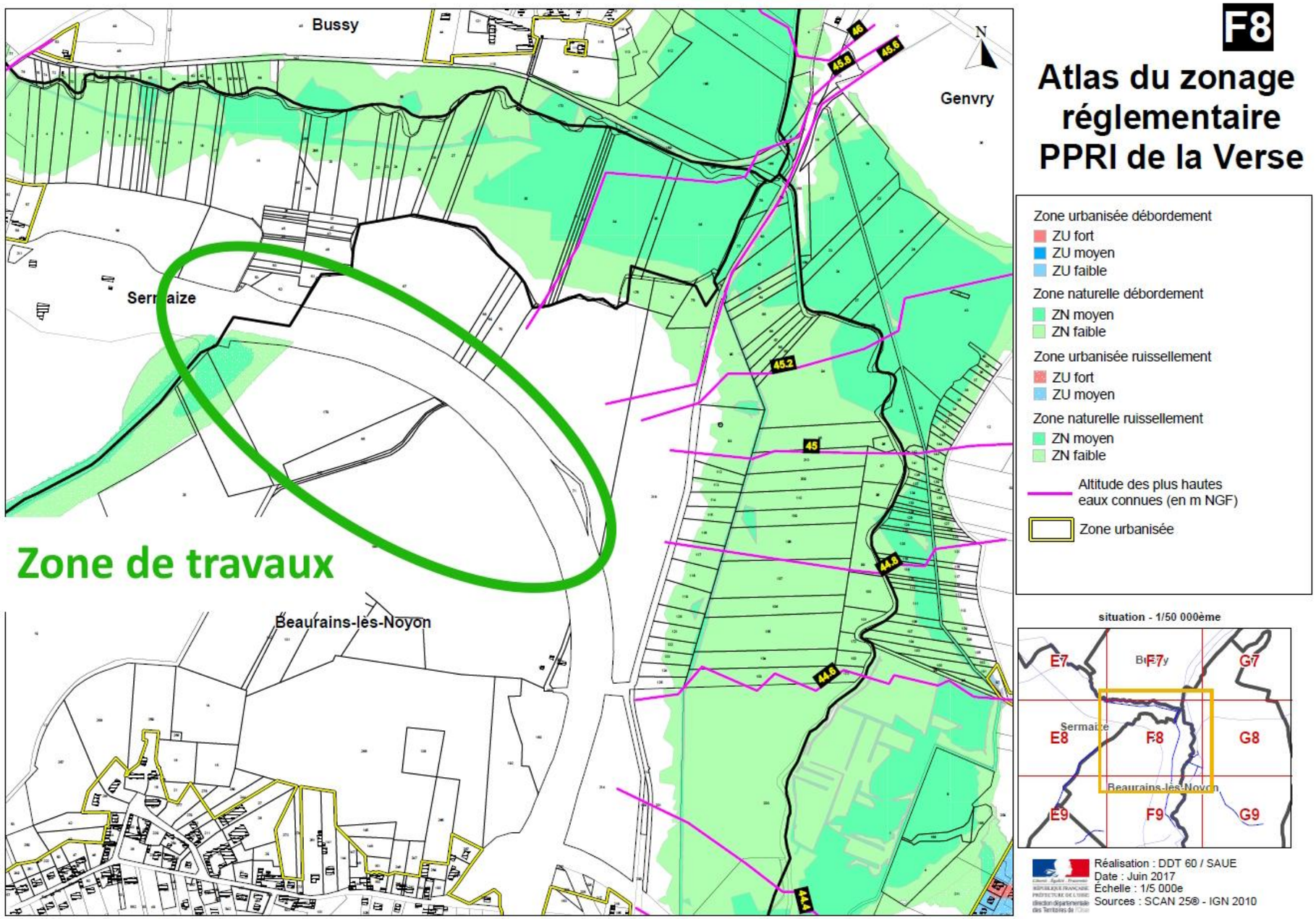
Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Aval RD écluse 17 de Sermaize	Peu probable	Pas de données disponibles	non	non

Sensibilité environnementale :

Au regard des données disponibles, le site présenterait une faible sensibilité environnementale.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



F8

Atlas du zonage réglementaire PPRI de la Verse

Zone urbanisée débordement
- ZU fort
- ZU moyen
- ZU faible

Zone naturelle débordement
- ZN moyen
- ZN faible

Zone urbanisée ruissellement
- ZU fort
- ZU moyen

Zone naturelle ruissellement
- ZN moyen
- ZN faible

Altitude des plus hautes eaux connues (en m NGF)

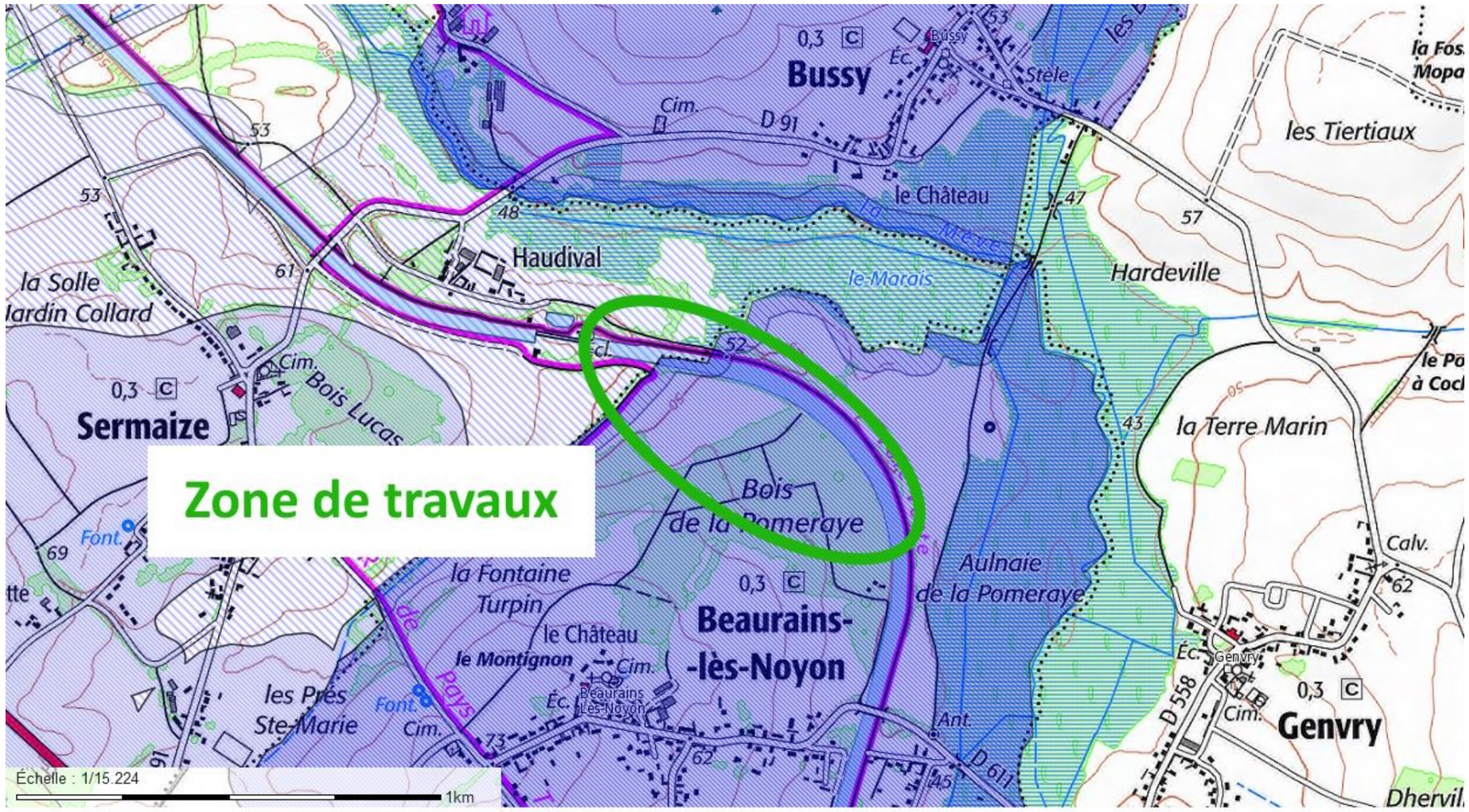
Zone urbanisée

situation - 1/50 000ème

Réalisation : DDT 60 / SAUE
Date : Juin 2017
Échelle : 1/5 000e
Sources : SCAN 25® - IGN 2010

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



PPR argile Bussy

PPR argile Beaurains-lès-Noyon

PPR argile Sermaize
Zone Bleue 1
Zone Bleue 2

PPR mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux à Beaurains-les-Noyons

Réalisation : DDT 60 / SAUE/ RPE
Date : Juin 2013
Sources : DDT60
- Reproduction interdite -

PPR mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux Commune de Sermaize

Réalisation : DDT 60 / SAUE / PR
Date : Mars 2016
Sources : BD Parcellaire® - IGN 2010
- Reproduction interdite -

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 330 ou 140 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- sans objet

Filières de gestion

Filière de gestion

Localisation du site : Extract (site de Bruyères-sur-Oise, PK 39 de l'Oise)

Volume : 1083 m3

	Volumes : (en m^3)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Comblement de carrières	
- Comblement de ballastière	
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	1083